

Nombre de membres afférents au Conseil

19

Nombre de membres en exercice

19

Nombre de membres ayant

pris part à la délibération :

19

Date de la Convocation :

Date d'affichage :

4 avril 2023

Objet de la délibération :

DEL2023_031 – Demande de subvention FEADER LEADER pour le projet Requalification et sécurisation des espaces publics du centre bourg de Léon



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE LEON

SEANCE DU 3 AVRIL 2023

L'an Deux Mil Vingt Trois et le Trois Avril à 19 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean MORA, Maire

Présents : Jean MORA, Jean-Paul TRAYE, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Martine DUVIGNAC, Francis LABOUDIGUE, Jean-Jacques LARTIGUE, Catherine COMBARIEU, Cécile CASSUTTI, Myriam LALLEMAND, Marjolaine PERNAUT, Eric MACQUART, Michel DARREMONT, Muriel LAGORCE, Isabelle BOUCHES

Absents ayant donné procuration : Mme Sophie GISTAIN-FAUVILLE à Mme Martine DUVIGNAC, Mme Delphine DUPRAT à Mme Marjolaine PERNAUT

Absents :

Secrétaire de séance : Mr Dominique LARTIGAU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par délibération précédente, le plan de financement du projet de requalification et de sécurisation des espaces publics du Centre bourg a été adopté. Néanmoins, dans le cadre de cette délibération, la sollicitation d'une subvention FEADER – LEADER 2014/2020 n'a pas été spécifiée. Il convient de l'établir et de l'acter par une délibération.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, **DECIDE** :

- De valider le plan de financement prévisionnel HT ci-après :
Montant des travaux sur la phase 1 : 1 492 190.25 €
 - LOT 1 - VRD ET MOBILIER URBAIN434 998.50 €
 - LOT 2 - Paysage – mobilier urbain57 191.75 €

Plan de financement :

- Conseil départemental des Landes (FDAL)250 000.00 €
 - État (DSIL)350 000.00 €
 - Produit des amendes de police60 000.00 €
 - CC Côte Landes Nature Fonds de concours80 000.00 €
 - Autres (couche de roulement gestionnaire des voies)50 000.00 €
 - FEADER 14-2060 000.00 €
 - Commune de Léon – autofinancement.....642 190.25 €
- De solliciter une subvention FEADER dans le cadre le programme LEADER pour un montant de 60 000.00 €

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Affiché/Publié le 05/04/2023

ID : 040-214001505-20230403-DEL2023_031-DE



- D'autoriser Monsieur le Maire à engager la commune de Léon pour la conduite de l'opération
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat. la saisine de la juridiction pour se faire par voie dématérialisée via le site www.telerecours.fr



Acte télétransmis électroniquement le :
N° identifiant unique :
N° enveloppe :